

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00909

Numéro SIREN : 851 606 541

Nom ou dénomination : A2C Développement

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2023 sous le numéro de dépôt B2023/006484

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **A2C DEVELOPPEMENT SASU**Néant * ☐Adresse de l'entreprise **173 ROUTE DE LA GIMOND 42330 AVEIZIEUX**SIRET **8 5 1 6 0 6 5 4 1 0 0 0 1 5**Durée de l'exercice en nombre de mois* **12**Durée de l'exercice précédent* **12**

				Exercice N clos le 3 0 0 6 2 0 2 2		Exercice N-1 clos le 3 0 0 6 2 0 2 1		
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres*	010	012					
		014	016					
	Immobilisations corporelles*	028	030	1 685	583	1 102	551	
	Immobilisations financières* (1)	040	042	2 700		2 700	200	
	Total I (5)	044	048	4 385	583	3 802	751	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052				
		Marchandises*	060	062				
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	070					
		072	074	1 866		1 866	274	
		Valeurs mobilières de placement	080	082				
		Disponibilités	084	086	52 631		52 631	47 516
		Charges constatées d'avance*	092	094	23		23	22
		Total II	096	098	54 520		54 520	47 812
		Total général (I + II)	110	112	58 905	583	58 322	48 562
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		2 500		2 500		
	Écarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		250		250		
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		29 160		10 549		
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		6 042		18 611		
	Provisions réglementées	140						
		Total I	142		37 952		31 910	
	Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		1 467		1 643		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	172		18 902		15 010		
		174						
	Produits constatés d'avance	176		20 370		16 652		
	Total III	176		20 370		16 652		
	Total général (I + II + III)	180		58 322		48 562		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		958		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A2C DEVELOPPEMENT SASU		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant * ☐	
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		3 0 0 6 2 0 2 2		3 0 0 6 2 0 2 1			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210					
	Production vendue	{	biens services*	dont export et livraisons	215	214					
				intracommunautaires	217	218					
	Production stockée*		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
	Production immobilisée*					224					
	Subventions d'exploitation reçues					226					
Autres produits					230	125 106		74 004			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	125 106		74 004		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234					
	Variation de stock (marchandises)*					236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240					
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)			242	25 129		23 965			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243	150	244	835		246			
	Rémunérations du personnel*				250	63 600		20 000			
	Charges sociales				252	24 783		7 720			
	Dotations aux amortissements*				254	406		177			
	Dotations aux provisions				256						
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	3		2			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260								
Total des charges d'exploitation (II)						264	114 756		52 109		
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	10 349		21 895		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280					
	Produits exceptionnels (IV)					290					
	Charges financières (V)					294					
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	2 755					
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	348								
	Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	1 552		3 284			
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310	6 042		18 611		
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312	6 042	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318					
	Provisions non déductibles*					322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	1 552				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	2 755				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997					
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (art. 44 octies A)	987		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989						
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138		Bassins urbains à dynamiser BUD (art. 44 sexdecies)	992			
	ZFANG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993			
	Dont divers	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	655		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Créance report en arrière du déficit	346	350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)					352	10 349	354		
Déficits antérieurs reportables :*				dont imputés sur le résultat :			360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370	10 349	372				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 (Notice BIC RS).

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

ANNEXE LEGALE

A2C DEVELOPPEMENT SASU

CONVENTIONS

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont dans leur ensemble identiques à celles de l'exercice précédent
Ils font l'objet d'une attestation d'Expert comptable par le Cabinet Blayaise d'expertise comptable
en exécution d'une mission de présentation des comptes annuels.

I FAITS ET CHIFFRES CARACTÉRISTIQUES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022 d'une durée de 12 mois se caractérisent par les chiffres suivants :

BILAN	58 322
Résultat de l'exercice	6 042
Production vendue de services	
France	
Export	
ENSEMBLE DES AFFAIRES REALISEES (activité courante)	

II RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la réglementation comptable. Seules sont exprimées les informations significatives.

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

PARTICIPATIONS, TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 Juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS & EN COURS

L'activité de la société ne nécessite pas de stocks, les achats de fournitures ayant été pris en charge selon les normes de la profession

CREANCES & DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Elles ont, le cas échéant, notamment les clients douteux, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées en prix achat. Si nécessaire, une provision pour dépréciation ramène leur valeur à celle probable de réalisation

APPROVISIONNEMENTS

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers ne sont pas incorporés dans les postes d'achats, mais ont été, le cas échéant, comptabilisés dans les différents comptes correspondants à leur nature.

PRODUITS & CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier au sein de l'entreprise

III DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES

Aucune dérogation aux principes comptables n'a été mise en oeuvre.

IV INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial mais n'ont pas eu d'impact sur la continuité d'exploitation de la société, bien que cette situation reste évolutive et volatile L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 constitue un événement de l'exercice sans incidence financière sur les comptes clos au 30.06.2022 et ne remet pas en cause les hypothèses de clôture et la continuité de l'exploitation

V FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Cf mention paragraphe IV

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Cf mention paragraphe IV

Autres éléments significatifs

Cf mention paragraphe IV

VI NOTES SUR LE BILAN

IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Elles ont enregistré les mouvements suivants :

Acquisitions ou apports

958

Cessions, sorties ou mise au rebut

Variation nette

958

Les variations concernent les postes suivants :

Autres immobilisations corporelles

958

AMORTISSEMENTS

Les amortissements au début de l'exercice s'élevaient à :

177

La dotation de l'exercice à

406

Les amortissements sur éléments cédés ou sortis à

de telle sorte que le poste s'élève à la clôture de l'exercice à :

583

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Cette rubrique ne contient, le cas échéant, que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale et courante de l'entreprise.

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de :

25 actions

de même rang de nominal de :

100,00€

soit :

2 500

EMPRUNTS & DETTES ASSIMILEES

NEANT

Les emprunts et dettes assimilées se décomposent de la manière suivante :

à moins d'un an

à plus d'un an et moins de cinq ans

à plus de cinq ans

PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES

NEANT

CHARGES A PAYER

Cette rubrique ne contient, le cas échéant, que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale et courante de l'entreprise.

VII ENGAGEMENTS FINANCIERS CONTRACTÉS

.en matière de :

CREDIT BAIL

Redevances restant à payer NEANT

LOYERS

Loyers restant à courir 15 750

EMPRUNTS

Intérêts des emprunts non échus NEANT

EFFETS CIRCULANT SOUS ENDOS NEANT

AVALS CAUTIONS ET GARANTIES DONNÉES NEANT

AVALS CAUTIONS ET GARANTIES RECUES NEANT

VIII DETTES ASSORTIES DE GARANTIES RÉELLES

Sur Emprunts

IX IMPÔTS DIFFÉRÉS

ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT AU TAUX ACTUEL CONNU : NEANT

sur provisions réglementées

ALLÈGEMENT POTENTIEL DE LA CHARGE FUTURE D'IMPÔT au taux actuel connu : NEANT

X INFORMATIONS D'ORDRE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

EFFECTIF MOYEN Absence de salariés

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

A2C DEVELOPPEMENT SASU 1 JUILLET 2021 AU 30 JUIN 2022

IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE DES IMMOBILISATIONS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE DES IMMOBILISATIONS À LA FIN DE L'EXERCICE	RÉÉVALUATION LÉGALE
					VALEUR D'ORIGINE DES IMMOBILISATIONS EN FIN D'EXERCICE
FONDS COMMERCIAL					
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
TERRAINS					
CONSTRUCTIONS					
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL					
INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS, AMÉNAGEMENTS DIVERS					
MATÉRIEL DE TRANSPORT					
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	727	958		1 685	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	727	958		1 685	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	200	2 500		2 700	
TOTAL GÉNÉRAL	927	3 458		4 385	

AMORTISSEMENTS	AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	A LA FIN DE L'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL				
INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS, AMÉNAGEMENTS DIVERS				
MATÉRIEL DE TRANSPORT				
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	177	406		583
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	177	406		583
TOTAL GÉNÉRAL	177	406		583

ETAT DES PROVISIONS

A2C DEVELOPPEMENT SASU | 1 JUILLET 2021 AU 30 JUIN 2022

NATURE DES PROVISIONS	MONTANT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	MONTANT À LA FIN DE L'EXERCICE
AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
DONT MAJORATIONS EXCEPTIONNELLES DE 30 %				
AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
TOTAL PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROV- POUR DÉPRÉCIATION SUR IMMOBILISATIONS				
PROV- POUR DÉPRÉCIATION SUR STOKS ET EN COURS				
PROV- POUR DÉPRÉCIATION SUR COMPTES CLIENTS				
AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS				

Néant

CRÉANCES ET DETTES

ETAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT	À 1 AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS				
PRÊTS (1) (2)				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		200	200	
CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX				
AUTRES CRÉANCES CLIENTS				
CRÉANCE REPRÉSENTATIVE DE TITRES PRÊTÉS				
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHÉS				
SÉCURITÉ SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX				
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		1 621	1 621	
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE		245	245	
AUTRES IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS				
CRÉANCES DIVERSES ENVERS L'ÉTAT ET LES COLLECTIVÉS PUBLICQUES				
GROUPE ET ASSOCIÉS (2)				
DÉBITEURS DIVERS				
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		23	23	
TOTAL DES CRÉANCES		2 089	2 089	
RENVOIS				
(1) MONTANT DES PRÊTS ACCORDÉS EN COURS D'EXERCICE				
(1) MONTANT DES REMBOURSEMENTS OBTENUS EN COURS D'EXERCICE				
(2) PRÊTS ET AVANCES CONSENTIS AUX ASSOCIÉS				
ETAT DES DETTES		MONTANT BRUT	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN ET 5 ANS AU PLUS
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES				
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES				
EMPRUNTS ET DETTES À 1 ANS MAXIMUM À L'ORIGINE				
EMPRUNTS ET DETTES À PLUS DE 1 ANS À L'ORIGINE				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS				
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS		1 467	1 467	
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHÉS		3 657	3 657	
SÉCURITÉ SOCIALE ET AUTRES ORGANISMES SOCIAUX				
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE		12 929	12 929	
OBLIGATIONS CAUTIONNÉES				
AUTRES IMPÔTS, TAXES ET ASSIMILÉS				
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS				
GROUPE ET ASSOCIÉS (2)		4 042	4 042	
AUTRES DETTES				
DETTE REPRÉSENTAIVE DE TITRES EMPRUNTÉS				
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
TOTAL DES DETTES		22 095	22 095	
RENVOIS				
(1) EMPRUNTS SOUSCRITS EN COURS D'EXERCICE			(2) EMPRUNTS ET DETTES CONTRACTÉS AUPRÈS DES ASSOCIÉS PERSONNES PHYSIQUES	4 042
(1) EMPRUNTS REMBOURSÉS EN COURS D'EXERCICE				

COMPTES DE RÉGULARISATION

A2C DEVELOPPEMENT SASU 1 JUILLET 2021 AU 30 JUIN 2022

PRODUITS À RECEVOIR	MONTANTS
CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	
AUTRES CRÉANCES	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	

CHARGES À PAYER	MONTANTS
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES	
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS E CRÉDIT	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS	
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	1 383
DETTE FISCALES ET SOCIALES	
DETTE SUR IMMOBILISATIIONS ET COMPTES RATTACHÉS	
AUTRES DETTES	
TOTAL CHARGES À PAYER	1 383

CRÉDIT-BAIL

A2C DEVELOPPEMENT SASU 1 JUILLET 2021 AU 30 JUIN 2022

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL				
POSTES DU BILAN	COÛT	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT		VALEURS
	D'ENTRÉE	DE L'EXERCICE	CUMULÉES	NETTES
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
INST. TECH., MATÉRIEL ET OUTILLAGE				
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
IMMOBILISATIONS EN COURS				
TOTAL				

Néant

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL						
POSTES DU BILAN	REDEVANCES PAYÉES		REDEVANCES RESTANT À PAYER			PRIX D'ACHAT
	DE L'EXERCICE	CUMULÉES	JUSQU'À 1 AN	DE 1 AN À 5 ANS	À PLUS DE 5 ANS	RÉSIDUEL
TERRAINS						
CONSTRUCTIONS						
INST. TECH., MATÉRIEL ET OUTILLAGE						
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
IMMOBILISATIONS EN COURS						
TOTAL						

A2C DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 2 500 euros
Siège social : 173 Route de la Gimond
42 330 AVEIZIEUX
851 606 541 RCS SAINT ETIENNE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT DU 31 DECEMBRE 2022

DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 30 JUIN 2022

DEUXIEME DECISION

L'associé unique Président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de **6 042,11 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : **6 042,11 euros**

Affectation :

En totalité

Au Compte « Autres Réserves »

6 042,11 euros

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte, qu'il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Certifié conforme

Le Président, associé unique

Alexandre PASCALE

